REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

24 novembre 2026

CORRUPTION EN AFRIQUE DE L'OUEST:

OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 8E ASSEMBLEE GENERALE DU RINLCAO

Lomé, 24 nov. (ATOP) – Les travaux de la 8e Assemblée générale du Réseau des institutions nationales de lutte contre la corruption en Afrique de l'Ouest (RINLCAO), ont été ouverts le mardi 24 novembre à Lomé.



Le ministre Patoki (au micro) ouvrant les travaux



Les participants

La rencontre sur deux jours est organisée par la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilés (HAPLUCIA) autour du thème « Unis pour l'intégrité : renforcer la coopération régionale et l'action collective contre la corruption en Afrique de l'Ouest ». Elle vise, à examiner les progrès institutionnels du RINLCAO, à renforcer la coopération régionale entre les institutions membres, à s'accorder sur les priorités stratégiques et opérationnelles du réseau pour la prochaine période de mise en œuvre.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ---------- *2-4*
NOUVELLES DES PREFECTURES ----------*4-11*
DOSSIER----------*11-13*
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------*13-15*
SPORTS ----------*15-16*

Les participants échangeront autour de la thématique « Du protocole à la pratique : avancer la mise en œuvre du protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption », et « Le défi émergent de la cybercriminalité en Afrique : comment les centres d'arnaques gérés par l'étranger exploitent la corruption et les vulnérabilités institutionnelles pour menacer la sécurité numérique ». Ils identifieront aussi les mécanismes pratiques pour renforcer l'échange d'informations, l'assistance juridique mutuelle et le recouvrement des avoirs. Une session à huis clos réservée aux institutions membres du RINLCAO sera consacrée, entre autres, à l'examen des statuts, règlement intérieur et rapports financiers du réseau.

Le ministre de l'Economie et de la veille stratégique, Badanam Patoki a indiqué que « la corruption demeure l'un des principaux obstacles à la bonne gouvernance, au développement durable et à la consolidation de l'Etat de droit. Certes des progrès notables ont été réalisés, mais ces progrès ne signifient pas que le travail est achevé ». Il a recommandé trois impératifs devant guider les réflexions. Il s'agit de protéger l'espace sous régional contre les crimes qui menacent la sécurité, rassembler les institutions et les expertises autour de la lutte durable contre la corruption, et transformer en revisitant périodiquement les stratégies pour les adapter à l'évolution des pratiques corruptives et aux attentes des populations.

Pour le président de la HAPLUCIA et secrétaire général du RINLCAO, Aba Kimelabalou, la rencontre est une occasion de concrétiser l'unité et la coopération comme les fondements du progrès collectif. Il a relevé que face aux défis de la corruption, aucune institution nationale ne peut prétendre agir efficacement dans l'isolement. « Les travaux de la présente assemblée générale devront nous permettre de partager nos expériences, d'examiner les difficultés rencontrées et d'identifier les bonnes pratiques pour améliorer nos performances », a-t-il déclaré.

L'assemblée générale réunit, entre autres, les délégués des institutions membres du RINLCAO, du comité exécutif et du secrétariat permanent, les représentants de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest **(**CEDEAO), les partenaires techniques et financiers et des représentants de la société civile. ATOP/EAG/MD

ECHOS DE LA CAPITALE

LE REFELA-TOGO POSE LES BASES DE SON PLAN D'ACTION 2026-2029

Lomé, 24 nov. (ATOP) – Le bureau exécutif du Réseau des femmes élues locales d'Afrique, branche Togo (REFELA-Togo), est en retraite stratégique les 24 et 25 novembre à Lomé, pour poser les bases de son plan d'action 2026-2029.



Les participants

Cette rencontre, organisée avec l'appui de la Faitière des communes du Togo (FCT), se tient conformément aux textes réglementaires du Réseau. Elle vise à remobiliser les membres, leur permettre de réfléchir et de jeter les bases pour les perspectives d'un plan d'action de la nouvelle mandature. Il s'agit également d'élaborer le plan d'action 2026-2029 du Réseau, d'outiller les femmes élues locales sur comment arrimer les actions du réseau avec la feuille de route gouvernementale 2026-2031 et de présenter officiellement les commissions thématiques co-présidées par les membres du bureau.

Les travaux seront meublés par des communications sur : « le positionnement des femmes élues locales par rapport aux documents de planification de l'Etat tels que la Feuille de route gouvernementale », « le coaching, l'intersectionnalité et l'esprit de l'équipe des membres du bureau ». Les participants échangeront également sur l'élaboration du Plan d'action trisannuel du Réseau.

La présidente du REFELA-Togo, Mme Ywassa Rachel, a indiqué qu'après leur élection en juin 2026, il est nécessaire de poser les bases solides de leurs actions au cours de mandat afin d'être à la hauteur de la politique du gouvernement en faveur des femmes. Elle a souligné que ce plan d'action sera implémenté lors de leur prochaine assemblée générale. Mme Ywassa a fait savoir que les échanges leur permettront de tirer les leçons du passé afin de mieux anticiper et préparer les actions.

« Nous sommes là pour accompagner les membres du bureau du REFELA dans leur réflexion pour leur permettre de mieux s'approprier leur rôle afin de traduire l'ambition du gouvernement dans leur plan d'action », a déclaré la consultante, Pr Anaté Kouméalo. Il s'agit, selon elle, de renforcer les capacités de ces élues locales afin qu'elles puissent contribuer à protéger les citoyens dans leurs actions de proximité ; rassembler les personnes autour des projets d'intérêts communs et exercer leur leadership pour transformer les besoins des populations.

Le secrétaire exécutif de la FCT, Dr Koumtchane Siangou a convié les femmes élues à des échanges constructifs.

Outre les membres du bureau, la rencontre regroupe la responsable du point focal genre du ministère en charge de la gouvernance locale, celle du ministère chargé du genre et des partenaires institutionnels.

ATOP/BA/SED/BV

COOPERATION SINO-TOGOLAISE :

CINQ ETUDIANTS TOGOLAIS EN VOYAGE D'IMMERSION A SHENZHEN



Officiels et bénéficiaires

Lomé, 24 nov. (ATOP) - Cinq étudiants togolais, lauréats de l'édition 2026 du programme international « Seeds for the Future », se sont envolés le samedi 21 novembre pour Shenzhen, en Chine.

Ces étudiants en sciences et technologies: réseau, it, AI, énergie renouvelable ont été sélectionnés pour participer à ce programme, auront l'occasion de suivre une formation en intelligence artificielle et de prendre part à une compétition réunissant des étudiants de plusieurs pays africains.

Pour selectionner les gaganats, les écoles et les universités partenaires proposent une liste des cinq meilleurs étudiants inscrits dans les filières des sciences et technologies, le comité d'organisation du programme examine les CV des candidats présélectionnés et retient les cinq étudiants présentant les profils les plus intéressants et les plus pertinents.

Le programme « Seeds for the Future », s'inscrit dans de responsabilité sociétale de Huawei consacré au développement des jeunes talents dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a été lancé avec une première cohorte formée en novembre 2023 à Lomé.

Cette initiative émane de la collaboration entre Huawei et l'ambassade de Chine au Togo qui entendent contribuer à la formation d'une jeunesse mieux préparée aux défis technologiques et aux perspectives offertes par l'économie numérique. Elle illustre la place

accordée au développement des compétences numériques dans la coopération entre la Chine et le Togo. Ce programme témoigne également de l'élargissement des domaines de coopération entre les deux pays, qui associent désormais l'enseignement supérieur aux enjeux de la transformation numérique et de l'innovation.

Pour l'ambassadrice de Chine au Togo, Wang Min, cette initiative dépasse le simple cadre d'une reconnaissance académique. Elle vise, selon elle, à rapprocher les jeunes générations des deux pays et à renforcer les relations d'amitié entre Lomé et Pékin. La diplomate chinoise a notamment salué les analyses présentées par les étudiants autour du thème « La Chine à mes yeux », qui témoignent de leur intérêt pour les échanges sino-africains.

Le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou, a souligné l'importance de valoriser le travail, la discipline et la persévérance dans les parcours universitaires. Il a plaidé pour une évolution du programme au-delà de cette première édition. ATOP/MD/BA

NOUVELLES DES PREFECTURES

SANTE :

LE PLAN D'ACTION OPERATIONNEL 2027-2030 DE LUTTE CONTRE LA DREPANOCYTOSE AU TOGO EN ELABORATION A KPALIME



Les participants

Kpalimé, 24 nov. (ATOP)- Des acteurs de la santé ont démarré, le lundi 23 novembre à Kpalimé au cours d'un atelier, la validation du plan d'action opérationnel 2027-2030 de lutte contre la drépanocytose au Togo.

Élaboré par la Division de la surveillance des maladies non transmissibles (DivSMNT) du ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances, avec le financement de la Fondation Pierre Fabre, ce plan quadriennal vise à apporter une réponse plus structurée, coordonnée et durable à cette maladie génétique qui constitue un enjeu majeur de santé publique. La drépanocytose est aussi très répandue dans la région africaine de l'OMS où l'on enregistre, dans 40 pays au moins, des taux de prévalence du gène variant entre 2 % et 30 % ce qui explique le niveau élevé de la morbidité et de la mortalité dues à la drépanocytose.

Un plan autour de 4 axes

Cet atelier de trois jours entend examiner et valider les interventions prioritaires qui guideront la lutte contre la drépanocytose au Togo durant les quatre prochaines années.

« Ce document stratégique et opérationnel s'inscrit dans la continuité des orientations nationales de lutte contre les maladies non transmissibles et des engagements du Togo en faveur de la couverture sanitaire universelle. Il vise à mieux organiser les interventions, à renforcer les capacités du système de santé et à améliorer l'accès des populations aux services de prévention, de dépistage et de prise en charge », a déclaré le coordinateur Pays de la Fondation Pierre Fabre, Giscar Koffi Samboe.

Le plan d'action opérationnel s'articule autour de quatre objectifs, avec pour ambition de renforcer durablement la prévention, le dépistage et la prise en charge de la drépanocytose au Togo. Ce document est structuré autour de 4 axes : une gouvernance renforcée et une coordination multisectorielle effective ; une prévention primaire intensifiée et mieux ancrée dans les communautés ; un accès amélioré au dépistage, au diagnostic précoce et à une prise en charge de qualité et une surveillance épidémiologique et une recherche renforcée pour mieux orienter les interventions.

La mise en œuvre de ce plan sur la période 2027-2030 nécessitera un budget global de 5.671.390.000 FCFA, dont la mobilisation incombera au ministère en charge de la Santé en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers.

Au-delà d'un document de planification

Pour Pr Mofou Belo, chef division Surveillance des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, à travers ce plan, « il ne s'agit pas simplement de produire un document de planification supplémentaire. Il s'agit surtout de définir ensemble des interventions prioritaires, réalistes, mesurables et adaptées aux besoins de notre pays ». Nous devons faire en sorte que, dit-il ce plan traduise les ambitions nationales en actions concrètes, assorties d'indicateurs de résultats, d'un calendrier de mise en œuvre et d'une estimation réaliste des ressources nécessaires.



La table d'honneur

Au-delà de ses orientations stratégiques, le plan d'action opérationnel prévoit plusieurs interventions destinées à améliorer concrètement la prévention et la prise en charge de la drépanocytose au Togo. Parmi les principales actions envisagées figurent, entre autres, le déploiement progressif du dépistage néonatal systématique ; le renforcement des campagnes de dépistage au sein des communautés ; la formation continue des médecins, infirmiers, sage-femmes et autres professionnels de santé ; le renforcement des équipements de laboratoire pour le dépistage et le diagnostic, l'amélioration de la disponibilité des médicaments essentiels et des produits sanguins labiles ; la création d'antennes régionales du CNRSD afin de rapprocher les services spécialisés des populations.

Le représentant du directeur régional de la Santé des Plateaux, M. Komna Wassan, a invité les participants à faire preuve d'assiduité et de ténacité pour enrichir le document afin d'en faire « un outil pertinent, réaliste et opérationnel qui guidera nos actions au cours des 4 prochaines années ».

ATOP/AJA/AR

BINAH/DEVELOPPEMENT DE LA PREFECTURE :

LE GOUVERNEUR ADJITOWOU ECHANGE AVEC DES ACTEURS LOCAUX

Pagouda, 24 nov. (ATOP) – Le gouverneur de la région de la Kara, général de brigade Adjitowou Komlan, a échangé avec divers acteurs de développement de la préfecture de la Binah, le vendredi 20 novembre à Pagouda.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée administrative régionale entreprise par le gouverneur dans les différentes préfectures de la région. Elle a regroupé le préfet, les maires des deux communes, les chefs des services déconcentrés de l'État, les autorités traditionnelles ainsi que les responsables des Forces de défense et de sécurité (FDS).

Les échanges ont porté sur les enjeux du développement local, les préoccupations des populations et les réalités du terrain. Ils ont également permis au gouverneur d'expliquer aux participants la portée du triptyque « Protéger, rassembler et transformer », prôné par le Président du Conseil.

Le général Adjitowou a invité les différents acteurs à renforcer leur collaboration avec les FDS afin de préserver la sécurité des communautés et d'améliorer les conditions de vie des populations. Il les a exhortés à œuvrer pour la sauvegarde de la paix et de la cohésion sociale, indispensables à un développement harmonieux et inclusif.

Le préfet de la Binah, Ataba Abalonorou, a indiqué que cette rencontre constitue une occasion de recueillir les orientations et conseils du premier responsable de la région pour une meilleure conduite des actions de développement dans la préfecture. Il a également salué les efforts du Président du Conseil en faveur d'une décentralisation effective, qu'il a présentée comme un levier de modernisation et de développement économique et social du Togo.

La rencontre a pris fin par une visite de la Zone d'aménagement agricole planifiée (ZAAP) de Lorou et du pont de N'Djei, à Sirka, dans la commune Binah 2.

ATOP/AK/TAL/JK

COOPERATION DECENTRALISEE :

TCHAMBA 1 ET KPENDJAL 1 POSENT LES JALONS D'UN PARTENARIAT DURABLE



Les deux parties en photo de famille

Mandouri, 24 nov. (ATOP) – Une délégation de la commune Tchamba 1, conduite par son maire, Titikpina Hamza, a effectué, le lundi 23 novembre une visite de travail à Mandouri, chef-lieu de la commune Kpendjal 1, en vue d'explorer les possibilités de coopération entre les deux collectivités territoriales.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de coopération Sud-Sud, de partage d'expériences et de mutualisation des bonnes pratiques au profit des populations des deux collectivités. La délégation a été accueillie par le maire de Kpendjal 1, Mme Lamboni Kouniyenini, en présence du sénateur de Kpendjal, Sambiani Yetema Auguste.

Les échanges ont porté sur plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment l'assainissement, l'agriculture et la promotion du genre. Ils ont permis aux deux parties d'identifier des pistes de collaboration susceptibles de contribuer au développement de leurs collectivités respectives.

La maire de Kpendjal 1 s'est réjouie de cette démarche qui traduit une volonté commune de construire un partenariat bénéfique au profit des deux communes. Elle a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les initiatives envisagées pour concrétiser cette coopération.

De son côté, le maire de Tchamba 1 a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des échanges. Il a réitéré son engagement à œuvrer, aux côtés de sa collègue, pour faire de ce partenariat un véritable levier de développement local.

La rencontre a été suivie d'une visite de terrain dans la commune de Kpendjal 1, permettant à la délégation de découvrir certaines réalités locales et d'apprécier les possibilités de collaboration.

ATOP/JK/BV

KOZAH/ SPACE TO LEAD :

LA FONGTO RENFORCE LES CAPACITES DES JOURNALISTES DU SEPTENTRION



Journalistes officiels et organisateurs

Kara, 24 nov. (ATOP) – Une trentaine de journalistes, renforcent leurs capacités sur la société civile, l'espace civique et les thématiques du projet « Space to Lead », du 23 au 25 novembre à Kara, pour améliorer le partenariat entre société civile et médias.

La formation est organisée par la fédération des organisations non gouvernementales au Togo (FONGTO), avec l'appui de Plan International Togo dans le cadre du projet « Space to Lead ». Elle est financée par l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI) et Plan International Suède. L'activité regroupe des journalistes des trois régions septentrionales.

L'objectif est de renforcer les compétences des professionnels des médias à mieux comprendre les actions de la société civile, à traiter avec neutralité et crédibilité les questions liées à l'espace civique et à mieux cerner les thématiques du projet Space to Lead. Les participants vont être éclairés à travers plusieurs modules : la société civile ; l'espace civique ; la communication ; le genre et l'inclusion ; ainsi que la Santé, droits sexuels et reproductifs (SDCR). Ils seront édifiés sur la politique de sauvegarde et protection d'enfants et participants au projet ; l'engagement des jeunes et travail avec les organisations des enfants et jeunes.

Un panel leur permettra de réfléchir sur le partenariat durable, le cadre d'échanges et de mise en réseaux pour une meilleure visibilité des actions de la société civile.

Le directeur de radio Kara, Takou John Abalo, représentant la ministre en charge des Communication, a salué la démarche de la FONGTO qui permet aux acteurs mobilisés de comprendre les attentes des uns et des autres et de créer un créneau de collaboration fiable pour faire connaître davantage les initiatives de la société civile en faveur des politiques publiques et des besoins des populations. Il a convié les journalistes à aller vers l'information afin de contribuer véritablement à la réussite de ce projet.

Le coordonnateur de programme Plan International Togo, Djobo Salim, a relevé le besoin de porter plus haut et plus loin les actions de Plan International Togo avec ses différents partenaires, évoquant que l'expertise, le regard critique et la contribution des journalistes permettront à son institution d'améliorer la qualité des actions menées.

Le directeur exécutif de la FONGTO, Prince Elom Noutepe a invité les journalistes à aboutir aux plans d'action concrets favorables à l'ancrage des actions de la société civile, avant d'exprimer sa gratitude à Plan International Togo pour son appui.

Financé à hauteur de 2,34 milliards de francs CFA, ce projet de 39 mois vise prioritairement à renforcer la société civile et à promouvoir l'espace civique dans cinq pays dont le Togo, le Bénin et la Zambie en Afrique. ATOP/TAL/MD

KERAN/PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES :

LA CRT ORGANISE UN ATELIER D'ECHANGES ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES A KANTE

Kantè, 24 nov. (ATOP) - Un atelier d'échanges et de partage d'expériences sur la gestion des risques de catastrophes s'est tenu, le mardi 24 novembre à Kantè. L'initiative est pilotée par la Croix-Rouge Togolaise (CRT). Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Renforcement institutionnel des capacités dans le domaine de

préparation aux catastrophes et de l'adaptation au changement climatique» (RIC-ACC). L'activité a été rendue possible grâce à la collaboration de la Croix-Rouge allemande sous financement du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ). L'objectif est de renforcer l'engagement durable des acteurs impliqués dans les domaines de l'adaptation au changement climatique et de la Gestion des risques de catastrophes (GRC). Il s'agit également de permettre le transfert de connaissances entre les différents acteurs face aux enjeux climatiques afin de réagir plus rapidement et efficacement aux différents risques de catastrophes.



Des participants



La table d'honneur

Les partages d'expériences ont tourné autour des thématiques portant sur l'identification de stratégies locales de prévention et de gestion des inondations, des feux de végétation et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la gouvernance locale et la coordination intercommunale.

La cérémonie a été présidée par le secrétaire général de la préfecture, Bello Séfiou en présence du président régional du Comité de la Croix-Rouge Togolaise de la Kara, Amana Lèmou et du conseiller municipal, point focal du projet RIC-ACC à la commune Kéran 1, Gnankpa Akpatra.

L'atelier a réuni plusieurs partenaires notamment l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), les directions préfectorales en charge de l'Environnement et de l'Action sociale, de l'Agriculture ainsi que des points focaux des collectivités territoriales locales. D'autres acteurs tels que les membres des comités de gestion des urgences et des équipes de préparation, des comités d'hommes ainsi que des clubs de mères ont également pris part aux travaux de groupe.

Ces principaux acteurs impliqués ont été exhortés à renforcer leur collaboration et à coordonner leurs différentes actions dans le but d'améliorer la préparation, l'alerte précoce à travers les bonnes pratiques de prévention et de gestion.

La 3è phase du RIC-ACC couvre la période 2025-2027 après celle de 2022-2024 dans les régions Maritime, Kara et Savanes.

ATOP/PAP/SED

TCHAOUDJO/PROJET RESPECT-T :

L'ONG PAFED FORME DES COUTURIERES POUR LA PRODUCTION DE SERVIETTES HYGIENIQUES REUTILISABLES

Sokodé, 24 nov. (ATOP) – L'ONG Programme d'appui à la femme et à l'enfance déshéritée (PAFED) a formé, du 20 au 22 novembre à Sokodé, quatre couturières qualifiées pour son unité de production de serviettes hygiéniques réutilisables.

La session s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement des structures de protection et prévention des Violences basées sur le genre (VBG) dans les communautés et centres de formation de Tchaoudjo (RESPEC-T) **».** Porté par l'ONG PAFED, ce projet bénéficie de l'appui technique et financier du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) à travers Urbis Fondation Allemagne.

La formation a permis de transmettre aux couturières le savoir-faire technique nécessaire pour confectionner des serviettes hygiéniques réutilisables de qualité et à moindre coût pour faciliter leur accessibilité aux filles et aux femmes.



Les formatrices (têtes baissées) transmettant leur savoir-faire aux couturières



Des couturières présentant, fièrement, des serviettes déjà confectionnées

Les participantes ont été éclairées sur ce que c'est qu'une serviette hygiénique réutilisable, ses avantages, les matériaux entrant dans sa fabrication et les étapes de sa confection. Elles ont appris la sélection des tissus appropriés, les techniques de coupe et les méthodes d'assemblage des tissus en coton. La formation a été assurée par Mmes Mara Sabine et Kpelafia Samiratou, maîtresses couturières à Sotouboua et à Sokodé.

Confection de 600 serviettes lavables par an

La directrice exécutive de l'ONG PAFED, Mme Gnofam Mayi a fait savoir que les difficultés financières qu'éprouvent certaines apprenties à acheter, mensuellement, à 500F approximativement, les protections jetables, les poussent, parfois, à se livrer aux hommes pour pouvoir s'offrir ces serviettes dont elles ont besoin. Elle a confié que cette situation les amène à tomber, souvent, enceintes et à s'encombrer, dans les ateliers, de leurs bébés, ce qui ne facilite pas leur apprentissage et même les oblige, parfois, à abandonner leur formation. Mme Gnofam a expliqué que le projet RESPECT-T va contribuer à aider celles-ci à terminer, en beauté, leur apprentissage, sans grossesse, et à s'installer, plus tard, afin de former d'autres apprenties. En tout, 600 serviettes hygiéniques réutilisables seront produits annuellement.

Les formatrices ont affirmé que, contrairement aux protections jetables, les serviettes hygiéniques réutilisables permettent de faire des économies, d'offrir un confort plus doux à la peau, de réduire les déchets dans l'environnement tout en offrant une garantie sanitaire aux utilisatrices.

Les participantes ont témoigné leurs gratitudes à l'ONG PAFED et son partenaire pour cette formation qui leur a permis d'apprendre les subtilités de la fabrication de serviettes hygiéniques lavables qu'elles comptent produire massivement pour satisfaire les besoins des filles et des femmes dans la préfecture, voire au-delà. ATOP/JAE/MEK/SED

ZIO :

DES FRIGORISTES DE LA MARITIME EN FORMATION SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Tsévié, 24 nov. (ATOP) – Vingt-cinq artisans frigoristes de la région Maritime prennent part, du 23 novembre au 4 décembre à Tsévié, à un atelier de renforcement de capacités sur les « Nouvelles technologies à faible Potentiel de réchauffement global (PRG), normes de sécurité, contrôle des fuites et efficacité énergétique des équipements frigorifiques ».

Les « nouvelles technologies à faible PRG » désignent l'utilisation de nouveaux équipements et de nouveaux gaz réfrigérants qui ont moins d'impact sur le réchauffement de la planète.



Artisans frigoristes et officiels

La formation est initiée par la Chambre régionale de métiers de la Maritime (CRM-M) à l'endroit de ses membres. Elle a reçu le soutien financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP).

L'objectif est d'amener les bénéficiaires à actualiser leurs connaissances, à découvrir de meilleures pratiques professionnelles et à renforcer leurs capacités à installer, entretenir et réparer des équipements frigorifiques dans le respect des exigences techniques, sécuritaires et environnementales. A travers cette mise à niveau, les organisateurs ambitionnent également d'améliorer la qualité des prestations, d'accroître les revenus des artisans et de rendre leurs services plus compétitifs sur le marché de l'emploi.

La formation est assurée par le Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI) sous la conduite de M. Henri Folli Kotogbé. Divers modules à savoir : les nouvelles technologies des fluides à faible PRG et règlementation F-gaz ; la classification de sécurité à faible PRG seront développés. D'autres thématiques telles que les normes de sécurité des fluides frigorigènes inflammables, le calcul des charges des fluides inflammables, les épreuves de pression pour contrôler l'étanchéité du système et l'efficacité énergétique d'une installation frigorifique seront également abordées.

Pour le représentant du secrétaire exécutif du FNAFPP, M. Ambroise Akondo-Ali, la région Maritime concentre la plus grande activité en matière de froid et de climatisation industrielle du pays et les frigoristes sont au cœur de son économie. D'après lui, ce métier est en pleine évolution marquée par la globalisation et les mutations techniques et technologiques. Il a, au nom de sa hiérarchie, rassuré les frigoristes de l'entière disponibilité de son institution a toujours œuvrer à leurs côtés pour l'atteinte des objectifs du gouvernement fixés dans le secteur de l'artisanat.

Le président de la CRM-M, Atsou Koffi Mensah, a relevé que le métier de frigoriste occupe aujourd'hui une place particulièrement importante dans la société. Il a souligné que celui-ci intervient dans de nombreux secteurs essentiels : la conservation des produits alimentaires, la santé, l'hôtellerie, la restauration, le commerce, l'industrie et la préservation de la chaine du froid.

ATOP/BBG/MD/BV

KPENDJAL :

QUARANTE PRODUCTEURS DE PASTEQUE RENFORCENT LEURS CAPACITES

Mandouri, 24 nov. (ATOP) – Quarante producteurs de pastèque de la préfecture de Kpendjal prennent part, du 23 au 27 novembre à Bagré, dans la commune 1, à une session de formation sur les bonnes pratiques de production, de commercialisation et la gestion des coopératives.

Cette formation est initiée par la Chambre régionale d'agriculture des Savanes, avec l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP). Elle vise à améliorer les techniques culturales des producteurs, à renforcer leurs capacités de gestion et à faciliter l'écoulement de leurs produits.

La formation, alternant théorie et pratique, est assurée par un expert du Cabinet Ti'nga Consulting, Mogré Souk. Elle devra permettre aux producteurs d'accroître leur production et de mieux valoriser leurs récoltes. Ces derniers seront outillés notamment sur l'itinéraire technique de production de la pastèque, les bonnes pratiques culturales, les techniques de recherche de débouchés, la commercialisation et la gestion des coopératives.

Le représentant du préfet de Kpendjal, M. Djagouni Aliou, et l'adjoint au maire de Kpendjal 1, Essagou Mahamadou, ont salué cette initiative qui contribue à la valorisation de la filière pastèque et au développement économique local. Ils ont invité les bénéficiaires à s'investir pleinement dans les travaux afin de tirer profit des enseignements et de développer des activités génératrices de revenus.

Les représentants de la Chambre régionale d'agriculture des Savanes et du FNAFPP, MM. Sambiani Kanfitine et Kpékpassi Nafiou, ont exhorté les participants à mettre en pratique les connaissances qu'ils vont recevoir pour améliorer la productivité et la rentabilité de leurs exploitations. ATOP/BLS/JK/MD

DOSSIER

VERS UN PLAN D'ACTION QUADRIENNAL DE LA DREPANOCYTOSE POUR COORDONNER LES INTERVENTIONS

AMEKOUVO S. Akouétey

La drépanocytose demeure « un défi majeur » en raison de ses conséquences sanitaires, sociales, psychologiques et économiques. Maladie génétique héréditaire liée à une anomalie de l'hémoglobine, la drépanocytose constitue la maladie génétique la plus répandue dans le monde. Reconnue comme une priorité de santé publique par les Nations Unies en 2008, elle représente une préoccupation particulièrement importante en Afrique subsaharienne.

La maladie, un poids aux patients et aux familles



Pr Mofou Belo

« Au-delà de la souffrance physique qu'elle engendre, la drépanocytose impose aux familles des contraintes considérables liées aux soins, aux hospitalisations répétées, aux dépenses de santé et parfois à l'exclusion sociale », a expliqué Pr Mofou Belo, chef division Surveillance des maladies non transmissibles au ministère de la Santé. Intervenant à l'atelier de validation du plan d'action opérationnel 2027-2030 de lutte contre la drépanocytose au Togo du 23 au 25 novembre à Kpalimé, Pr Belo estime que « notre responsabilité collective exige de nous des réponses coordonnées, cohérentes et durables ». Il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les actions à tous les niveaux : la prévention, le dépistage précoce, le conseil génétique, l'éducation sanitaire, la prise en charge globale des patients, la prévention et la gestion des complications, ainsi que le suivi et l'accompagnement psychosocial des personnes vivant avec cette maladie.

Des chiffres alarmants

La drépanocytose est très répandue dans la région africaine de l'OMS où l'on enregistre, dans 40 pays au moins, des taux de prévalence du gène variant entre 2 % et 30 %. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), elle constitue la maladie génétique la plus répandue dans le monde. Reconnue comme une priorité de santé publique par les Nations Unies en 2008, elle représente une préoccupation particulièrement importante en Afrique subsaharienne. 400 000 enfants naissent chaque année avec la drépanocytose en Afrique, 50 à 80 % de ces enfants décèdent avant leur cinquième anniversaire.



Connaître son statut, un atout

Au Togo, l'absence d'une enquête épidémiologique nationale représentative ne permet pas encore de déterminer avec précision la prévalence de la maladie dans la population. Toutefois, plusieurs études et campagnes de dépistage témoignent de l'importance de la maladie. La fréquence du gène S rapportée par des enquêtes hospitalières et des campagnes de dépistage réalisées notamment dans Lomé commune et dans la région Maritime s'élève à 16,1 % ; 6 %, fréquence hospitalière de la drépanocytose observée dans une étude menée en 2022 au CHU Sylvanus Olympio auprès de 317 enfants consultant en pédiatrie, dont 19 étaient atteints. D'autres données interpellent : 15,6 % : proportion d'enfants porteurs du trait AS dans cette même étude, 81,4 % : proportion des parents des enfants inclus dans l'étude qui ne connaissaient pas leur propre phénotype hémoglobinique.

Un plan quadriennal pour une réponse coordonnée



M. Samboe de la Fondation Pierre Fabre

Elaboré par la Division de la surveillance des maladies non transmissibles (DivSMNT) du ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances, avec le financement de la Fondation Pierre Fabre, ce plan quadriennal vise à apporter une réponse plus structurée, coordonnée et durable à cette maladie génétique qui constitue un enjeu majeur de santé publique.

Le plan d'action opérationnel 2027-2030 s'articule autour de quatre objectifs, avec pour ambition de renforcer durablement la prévention, le dépistage et la prise en charge de la drépanocytose au Togo. Ce document est structuré autour de 4 axes : une gouvernance renforcée et une coordination multisectorielle effective ; une prévention primaire intensifiée et mieux ancrée dans les communautés ; un accès amélioré au dépistage, au diagnostic précoce et à une prise en charge de qualité et une surveillance épidémiologique et une recherche renforcée pour mieux orienter les interventions.

L'atelier de Kpalimé répond à une préoccupation, « mieux organiser les interventions, renforcer les capacités du système de santé et améliorer l'accès des populations aux services de prévention, de dépistage et de prise en charge », a affirmé Giscar Koffi Samboe, coordinateur Pays de la Fondation Pierre Fabre.

Le plan d'action validé à Kpalimé sera à la fois, « un outil d'expression de besoins, de plaidoyer, de planification, de budgétisation et de recherche de financements internes

et externes », a dit le coordinateur Pays de la Fondation Pierre Fabre, une organisation française reconnue d'utilité publique depuis 1999 en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins et de la qualité des services de santé dans les pays du Sud.

La sensibilisation, une stratégie



Une séance d'information au marché Hedzanawoe

Pour arriver à inverser les données, Pr Belo recommande la sensibilisation à tous les niveaux. « Sensibiliser les familles, sensibiliser les jeunes dans les écoles et pour qu'il y ait un changement de comportement. Sensibiliser la nation, mettre en place certaines choses pour pouvoir dissuader lors des décisions préputiales deux personnes qui portent le gène à se marier ». Il faudra qu'on travaille vraiment sur cet aspect.

« La science n'a pas encore évolué à ce niveau. Personne ne peut leur interdire de se marier, mais il faut que chacun comprenne », a prévenu Pr Belo. Il a rappelé que « Notre ambition commune doit être de faire en sorte que chaque enfant, chaque jeune et chaque adulte vivant avec la drépanocytose puisse bénéficier, sans discrimination, d'un dépistage approprié, d'un accès équitable à des soins de qualité et d'un accompagnement adapté tout au long de sa vie ».

NOUVELLES DE L'ETRANGER

BURKINA FASO **:**

INAUGURATION D'UNE ACADEMIE TECHNOLOGIQUE POUR FORMER LES JEUNES DANS LES FILIERES STRATÉGIQUES

OUAGADOUGOU, (Xinhua) - Le président burkinabè Ibrahim Traoré a inauguré, le lundi 23 novembre à Ouagadougou, l'Académie technologique du Faso (ATF) dédiée à la formation des jeunes dans les filières stratégiques.

Etablissement d'enseignement supérieur d'élite rattaché directement à la présidence, l'ATF forme des ingénieurs et techniciens supérieurs dans des domaines tels que l'énergie, l'aéronautique, les mines, la métallurgie, l'informatique, la cybersécurité, le génie civil, la chimie ou encore le nucléaire, en privilégiant la pratique et la production de solutions locales.

Bâtie sur un campus d'environ 60 hectares, elle accueille pour sa première année les 250 meilleurs étudiants issus des filières scientifiques et techniques.

Conçue comme un levier de souveraineté scientifique et industrielle, cette nouvelle institution vise à former des ingénieurs et chercheurs de haut niveau autour des priorités nationales, a souligné la présidence burkinabè dans un communiqué.XINHUA

SENEGAL :

LANCEMENT DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE NATIONALE DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE

DAKAR, (Xinhua) -- Le Sénégal a lancé le lundi 23 novembre le processus d'élaboration de sa Stratégie nationale de transition agroécologique (SNTAES), à l'occasion de la première réunion de son comité de pilotage.

Cette rencontre organisée à Diamniadio, près de Dakar, a été coprésidée par le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, Cheikhou Oumar Bâ, et son homologue de l'Environnement et de la Transition écologique, Aliou Gori Diouf.

M. Bâ a indiqué que cette démarche visait à accroître et à diversifier la production locale, à améliorer durablement les revenus et la résilience des producteurs et à créer des emplois décents, notamment pour les jeunes et les femmes, tout en garantissant aux consommateurs des aliments sains et abordables.

"Cette transition devra être à la fois écologiquement soutenable, économiquement viable et socialement équitable", a-t-il exhorté.

Pour sa part, M. Diouf a souligné la nécessité de mieux coordonner les politiques agricoles et environnementales, estimant que l'avenir de l'agriculture et celui des systèmes écologiques étaient indissociables. Il a préconisé une approche permettant d'adapter les systèmes de production au fonctionnement des écosystèmes, en articulant notamment agriculture, gestion de l'eau et conservation de la biodiversité.

Le ministre a également demandé au comité de pilotage d'élaborer un plan d'action quinquennal chiffré, assorti d'un dispositif de suivi-évaluation et d'un mécanisme de financement mobilisant le budget national, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers ainsi que les financements climatiques et dédiés à la biodiversité. XINHUA

GUINÉE :

LE FMI APPROUVE UN FINANCEMENT DE 425 MILLIONS DE DOLLARS

Africanews - Le Fonds monétaire international a approuvé le mardi 24 novembre un programme économique et financier de 425 millions de dollars en faveur de la Guinée. Cet accord, qui s'étend sur trois ans, vise à soutenir les réformes économiques, améliorer la gestion des finances publiques et accompagner les ambitions de développement du pays.

La Guinée obtient un nouveau soutien financier du Fonds monétaire international. L'institution de Bretton Woods a approuvé lundi un programme d'aide de 425 millions de dollars destiné à accompagner les réformes économiques et à renforcer la gestion des finances publiques au cours des trois prochaines années.

Cette approbation intervient après un accord conclu le 12 août dernier entre le FMI et les autorités guinéennes. À l'époque, le montant annoncé était de 439 millions de dollars. L'enveloppe finalement approuvée est donc inférieure de 14 millions de dollars aux prévisions initiales. Le financement repose sur les mécanismes de la Facilité de crédit élargie et de la Facilité élargie de crédit du Fonds.

À Conakry, le Premier ministre Amadou Oury Bah s'est félicité de l'aboutissement de négociations qu'il a qualifiées de difficiles. Il considère cet accord comme un signal positif pour l'économie nationale.

« Le soutien du Fonds monétaire international est extrêmement important pour tout pays ouvert et aspirant à une économie en progrès », a-t-il déclaré.

Le chef du gouvernement souligne également l'importance de l'accompagnement technique de l'institution, au-delà des financements. Selon lui, la supervision du FMI doit permettre à la Guinée de bénéficier d'une expertise et d'outils supplémentaires pour améliorer les performances de son économie.

SIMANDOU AU CŒUR DES AMBITIONS ÉCONOMIQUES

Cet accord intervient dans un contexte où la Guinée cherche à accélérer sa croissance grâce à ses importantes ressources minières. Le pays mise notamment sur l'exploitation du gigantesque gisement de minerai de fer de Simandou, ainsi que sur son programme de développement « Simandou 2040 ».

Le partenariat avec le FMI doit notamment favoriser la mobilisation des recettes intérieures, améliorer la transparence budgétaire et renforcer les mécanismes de gestion des finances publiques.

Mais la mise en œuvre de ces réformes représente un défi pour l'administration guinéenne. Amadou Oury Bah reconnaît la nécessité de renforcer les capacités de gestion et d'administration de l'État afin de respecter les engagements pris dans le cadre du programme.

TRANSFORMER LES RESSOURCES MINIÈRES EN RICHESSE NATIONALE

Riche en ressources naturelles, notamment en bauxite et en minerai de fer, la Guinée dispose d'un important potentiel économique. Pourtant, le pays peine encore à transformer pleinement ses richesses minières en bénéfices économiques et sociaux pour sa population.

L'enjeu sera donc de faire en sorte que les investissements, notamment ceux liés à Simandou, contribuent durablement à la croissance, à l'amélioration des finances publiques et aux conditions de vie des Guinéens.

L'approbation du programme par le FMI constitue une étape importante pour les autorités de Conakry. Reste désormais à traduire cet accompagnement financier et technique en résultats concrets pour l'économie nationale. Africanews

SPORTS

LA CAN 2025 ATTRIBUEE DEFINITIVEMENT AU SENEGAL PAR LE TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

Dakar, (RFI)- Le Sénégal est le vainqueur légitime de la CAN 2025 d'après le jugement définitif rendu ce mardi 24 novembre par le Tribunal arbitral du sport (TAS). Le TAS a décidé d'inverser la décision de la Confédération africaine de football et de rendre le titre aux Lions de la Teranga, victorieux sur le terrain mais destitué sur tapis vert deux mois après la finale.

Le trophée de la CAN a enfin trouvé son propriétaire. Dix mois après la finale de la CAN 2025, remporté sur le terrain par le Sénégal, le Tribunal arbitral a confirmé « à l'unanimité » le résultat du terrain en octroyant le trophée aux Lions de la Téranga dans un jugement rendu à Lausanne. « *Le résultat acquis à l'issue de la finale de la CAN 2025 est confirmé* »

« *Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a admis l'appel de la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) contre la Confédération Africaine de Football (CAF) et la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) concernant la finale de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025 (CAN 2025). La décision prise par le Jury d'Appel de la CAF est annulée et celle du Jury Disciplinaire de la CAF est rétablie. Par conséquent, le résultat acquis à l'issue de la finale de la CAN 2025 est confirmé* (1-0 pour le Sénégal) », peut-on lire dans un résumé non officiel du TAS destiné aux médias.

« *Après avoir examiné les arguments soulevés par les Parties, la Formation Arbitrale a estimé que la décision de l'arbitre de reprendre le match ou de l'arrêter définitivement était une décision qui relevait de sa seule appréciation. En sifflant la reprise du jeu, l'arbitre a considéré que les conditions pour reprendre le match étaient remplies : les deux équipes étaient à nouveau présentes sur le terrain et avaient toutes deux manifesté leur volonté de reprendre le match* », souligne le résumé.

« La formation arbitrale estime que l'arbitre n'a commis aucune erreur de droit » et d'ajouter : « aux yeux de la formation arbitrale, il ne fait donc pas de doute que les effets de la décision de l'arbitre etaient limites au terrain de jeu. a ce titre, la formation est d'avis qu'il convient de considerer la decision de l'arbitre comme relevant de la doctrine du field of play. les articles 82 et 84 des reglements de la can etant uniquement destines a determiner l'issue d'un match lorsque le comportement d'une equipe conduit l'arbitre a constater l'arret definitif de la partie, ils ne sont pas applicables dans cette affaire. en conclusion, la formation arbitrale estime que l'arbitre n'a commis aucune erreur de droit. »

Quelques heures avant cette décision, le Maroc a adressé un courrier officiel au TAS, dénonçant un « *incident* » visant un des juges arbitres, accusé d'avoir eu un contact dimanche avec le président de la fédération sénégalaise de football Abdoulaye Fall, a appris l'AFP de source proche. « *La commission responsable de ces demandes de récusation a estimé qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments à ce stade pour reporter la notification de la sentence* », a précisé le TAS en réponse. La fédération marocaine a la possibilité de réaliser un recours auprès du tribunal fédéral suisse, qui ne juge pas sur le fond mais intervient pour des cas de procédure.

LA FIN D'UNE LONGUE ATTENTE

C'est la fin de longs mois d'attente, de tensions voire d'invectives entre le Sénégal et le Maroc. Cette « crise » avait débuté le 18 janvier dernier à Rabat : le Sénégal avait été sacré champion d'Afrique en dominant le Maroc (1-0) au bout de la prolongation et d'une finale serrée, tendue et très électrique.

Pendant le match, la plupart des joueurs sénégalais avaient contesté un penalty accordé aux Marocains dans le temps additionnel en quittant le terrain, et d'y revenir près d'un quart d'heure plus tard. Le pénalty était finalement manqué par Brahim Diaz, et le Sénégal soulèvera le trophée.

Mais un mois plus tard, saisi par la fédération marocaine, le jury d'appel de la CAF avait prononcé le 17 mars la défaite par forfait du Sénégal, sur un score de 3-0, en se référant aux articles 82 et 84 du règlement de la CAN qui interdisent de « *quitter le terrain avant la fin réglementaire du match sans l'autorisation de l'arbitre* ».

La Fédération sénégalaise de Football avait dénoncé « *le braquage administratif le plus grossier de l'histoire de notre sport* », avant de se tourner vers le TAS.

Le 8 octobre dernier, pendant plus de cinq heures à huis clos le Tribunal arbitral avait entendu les arguments de parties et examiné à Lausanne (Suisse) cette affaire inédite. L'instance juridique avait donné rendez-vous « fin novembre » pour annoncer sa décision. Le Sénégal peut officiellement mettre une deuxième étoile sur son maillot. RFI

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés